

Menus des centres de loisirs

Consultez ou téléchargez les menus des centres de loisirs. Les tarifs varient selon le quotient familial.

Tarifs

Depuis le 1er septembre 2016, les tarifs sont calculés en fonction d'un taux d'effort. Ce taux d'effort, basé sur le quotient familial de la Caisse d'allocations familiales, permet d'indexer le tarif aux ressources réelles du foyer : chaque famille paie donc la prestation proportionnellement à ses revenus, dans les limites d'un tarif plancher et d'un tarif plafond.

(Voir aussi les explications dans la plaquette "Tarification rentrée 2016" téléchargeable ci-dessous)

Menus des repas des centres de loisirs

Le mercredi, à l'issue de la période scolaire qui se termine à 12h, trois possibilités s'offrent aux enfants :

- Les enfants sont récupérés pas leurs parents entre 12h et 12h30. Ils sont en accueil périscolaire sans repas ;
- Les enfants sont récupérés pas leurs parents entre 13h15 et 13h30. Ils sont en accueil périscolaire avec repas froid ;
- Les enfants vont aux centres de loisirs. Ils bénéficient d'un repas chaud.

21/10/2019

Mots-clés: [jeunesse](#), [enfants](#), [adolescents](#), [centre de loisirs](#), [tarifs repas](#), [menus](#)

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/jeunesse/menus-des-centres-de-loisirs>